



CHARTRE DE LA FORMATION EN MEDECINE DANSE

L'École UniEverselle, association loi 1901, propose une transmission d'une méthode de danse originale intitulée Medecine DanSe©, créée par Jeya Juillard. L'association est apolitique et laïque. Elle enseigne des traditions et des rituels issus des cultures originelles, pour autant elle ne fait aucun prosélytisme d'ordre religieux ou spirituel, et ses membres agissent dans le respect des croyances et des pratiques de chacun.

CETTE CHARTE A POUR VOCATION DE :

- Donner une information qui garantisse le bon fonctionnement de la formation,
- S'assurer de la pérennité de la méthode de Medecine DanSe©,
- Privilégier un climat bienveillant qui permet le plein épanouissement de chacun dans le respect de toutes et tous.

Elle est le reflet de la devise de l'École UniEverselle : « *De l'expression de Soi à l'enchantement du Nous* ».

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Transmission de la Medecine DanSe,
- Meilleure connaissance de soi (aspects physiologiques, émotionnels...),
- Réhabilitation des archétypes des 4 éléments,
- Reconnexion à la Nature,
- Libre expression du mouvement spontané,
- Reliance à toutes les cultures originelles.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE M'DS :

Cette formation exige votre présence à tous les week-ends, du vendredi soir au dimanche inclus. En cas d'absence à l'un des modules, vous devrez le récupérer avec la promotion suivante.

La pédagogie de cette transmission demande un investissement total :

- Présence active lors des modules,
- Il est demandé de lire les livrets pédagogiques qui sont un apport théorique essentiel à la formation, et complémentaires à vos notes personnelles,
- Eteindre les téléphones portables et ordinateurs personnels,
- Participer aux temps collectifs (repas, rangements, etc.),
- Pas de psychotropes, ni d'alcool.

Validation des acquis :

Vous serez validé.es après avoir participé à tout le cursus de votre cycle. De ce fait, en cas d'absence, exceptionnelle, à un module, quels qu'en soient les motifs, vous devrez le récupérer lors de la promotion suivante. Le règlement reste dû et ne peut donner lieu à un remboursement.

Au cours des modules sur la pédagogie, vous serez amenés à travailler en petits groupes en dehors des week-ends de formation.

A l'issue de votre cursus, vous devrez présenter un projet individuel d'une vingtaine de minutes qui représente à la fois votre parcours et ce qu'évoque la M'DS pour vous. A l'issue de votre validation, vous recevrez un document attestant de votre participation avec succès à notre formation. Seules les personnes validées pourront animer des séances de M'DS.

CETTE METHODE EST EVOLUTIVE :

De ce fait, une réactualisation du contenu de certains modules peut-être utile voire nécessaire pour les étudiants des cycles précédents ; le cas échéant, elle se fera par :

- L'envoi des livrets pédagogiques réactualisés,
- L'envoi de dossiers de musiques nouvellement validées,
- La participation possible à certains modules d'approfondissement.

UTILISATION DE LA METHODE M'DS :

Une fois que vous serez validé.es, soit vous aurez fait la formation à titre d'enrichissement personnel, soit vous souhaiterez animer des ateliers et des stages de M'DS. Dans ce cas, lorsque vous animerez des séances de Medecine DanSe©, nous vous demandons d'utiliser exclusivement les musiques approuvées par l'équipe pédagogique. En sachant que cette liste pourra être enrichie par l'apport de vos musiques après accord de l'équipe référente.

Afin de transmettre au mieux la méthode M'DS et d'accompagner ses nouveaux animateurs, ces derniers s'engagent à préparer en supervision leurs deux premières séances, et plus s'ils en ressentent le besoin. Jeya les accompagnera à titre gracieux et sera disponible pour accueillir leurs retours et leurs questionnements.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un magnifique chemin d'évolution avec la M'DS.

Jeya Juillard

Fondatrice de la Medecine DanSe©

Jérôme Bras Fargette

Référent pédagogique

Tous nos remerciements à Saïda Troyes-Dahrour, référente de la formation, qui a précieusement contribué à l'élaboration de cette charte.